

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 29 Novembre 1892

NOUVELLES LOCALES

LL. A.A. SS. le Prince et la Princesse sont arrivés,
 dimanche 20 novembre, au Château de Marchais.

S. A. R. l'Infante Eulalie est, depuis le 24, en
 visite chez Leurs Altesses Sérénissimes au Château
 de Marchais.

Nous devons rétablir une phrase du récit de la
 fête de notre Auguste Souverain, qu'une coquille
 a rendue incorrecte.

Analysant le discours de S. Exc. M. le Gouver-
 neur Général, nous avons écrit (1^{re} page, 3^e co-
 lonne) :

..... sans parler de l'accueil particulièrement distingué
 dont le Ministre du Prince à Paris et son Gouverneur sont
 honorés, etc.

Les compositeurs ont mis : *et son Gouvernement.*

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire
 les paroles prononcées au banquet de la Saint-
 Albert par M. le marquis Carcano :

Excellence,

Permettez avant tout que, comme Consul général
 d'Italie, je prenne la parole pour remercier Votre Excel-
 lence des termes affectueux et reconnaissants dont elle a
 bien voulu user envers mes Augustes Souverains et la
 nation italienne pour l'accueil fait à Leurs Altesses
 Sérénissimes dans ma chère Patrie, à l'occasion de leur
 récent voyage à Gènes, à Naples et en Sardaigne.

Les qualités qui distinguent M^{gr} le Prince et la Prin-
 cesse Alice leur assuraient l'hospitalité cordiale et tradi-
 tionnelle dans la maison de Savoie et dans le peuple
 italien.

Quant à moi personnellement, je prie Votre Excellence
 d'agréer l'expression de ma plus vive reconnaissance pour
 les paroles si gracieuses prononcées à mon égard. L'ama-
 bilité proverbiale de Votre Excellence, la prévenance et
 la courtoisie des fonctionnaires de la Principauté ont
 rendu ma tâche excessivement facile, et je donne à Votre
 Excellence l'assurance que je ferai aussi à l'avenir tout
 mon possible pour me mériter les sympathies et la
 bienveillance de Votre Excellence et des autorités de
 Monaco.

Au nom du Corps consulaire accrédité à Monaco, j'ai, à
 mon tour, l'honneur de vous prier, Messieurs, de boire à
 la santé de S. A. S. le Prince, qui, par son esprit supé-
 rieur et libéral, par ses sentiments d'équité et de justice
 envers tous, par sa loyauté, sa bienveillance et sa bonté,
 a su, à si juste titre, se concilier la sympathie, l'amour et
 le respect de ses sujets et des nombreux étrangers aux-
 quels il accorde une si large et si généreuse hospitalité, et
 pour qui, je suis heureux de l'affirmer, en cette circon-
 stance solennelle, mes collègues et moi professons les
 sentiments de la plus sincère reconnaissance et du plus
 profond dévouement.

Messieurs, je bois à la santé de S. A. S. M^{gr} Albert I^{er},
 le Prince Souverain de la sympathique Principauté de
 Monaco, et de son illustre famille.

Jeudi, grâce à la mise en marche du train 313,
 qui part de Nice à midi 48, et à la distribution par
 avance des cartes d'entrée payantes, la salle s'est
 remplie sans encombre pour le premier concert
 classique de la saison. La *Symphonie en ut mineur*

de-Beethoven et la *Première suite d'orchestre* de
 G. Pierné ont été rendues avec la sûreté d'exécu-
 tion qui distingue l'orchestre de Monte Carlo, et
 nous ne pouvons que nous associer à l'appréciation
 suivante de M. le baron de Nervo dans le *Monde*
Élegant :

C'a été une véritable moisson de braves dont le compo-
 siteur peut prendre la moitié, laissant l'autre moitié aux
 artistes qui ont si bien compris et si divinement interprété
 une œuvre aussi magistrale.

Ce dont nous devons tenir compte aux artistes de
 l'orchestre de Monte Carlo, c'est de leur excellente tenue.
 Ils n'accordent pas leurs instruments en présence de ceux
 qui sont venus les entendre. Aussi, point de ces odieux
 charivaris de notes qui hurlent, grincent, détonnent en se
 cherchant. Les artistes de Monte Carlo évitent ce supplice
 à leurs auditeurs et, sous le regard sérieux de M. Steck,
 ils conservent, après chaque morceau exécuté, le silence
 et l'immobilité.

Cela est du meilleur effet.

Les deux divisions de l'escadre active de la Mé-
 diterranée qui ont appareillé vendredi matin de
 Saint-Raphaël et du Golfe Juan ont été signalées
 en vue de Monaco à dix heures.

Cette force navale, qui a manœuvré pendant
 toute la journée entre la Garoupe et Menton, est
 entrée en rade de Villefranche à 3 heures de
 l'après-midi et y séjournera jusqu'à aujourd'hui.

La présence des magnifiques cuirassés, par une
 mer calme et un soleil radieux, avait attiré, dans
 les jardins Saint-Martin, une foule de personnes,
 car le spectacle d'une escadre exécutant des ma-
 nœuvres est toujours recherché.

Vendredi, le yacht à vapeur *Ariès*, à M. le baron
 Arthur de Rothschild, est entré dans le port de
 Monaco, venant de Nice.

L'équipage (8 hommes) est commandé par M.
 de Rothschild lui-même. Deux passagers. Jauge :
 26 tonneaux.

L'*Ariès* est reparti le jour même pour Nice.

La Sainte-Cécile à Monaco

Dimanche matin, les Sociétés Philharmonique
 et Chorale de Monaco se sont rendues, à 9 heures,
 à la Cathédrale, où a été célébrée, par M^{gr} Ramin,
 une messe en l'honneur de sainte Cécile. S. Exc.
 M. le Gouverneur Général, M. le Secrétaire Géné-
 ral et M. le Maire de Monaco assistaient, aux
 places d'honneur, à cette cérémonie. L'office divin
 a été précédé de la bénédiction du drapeau de la
 Société Chorale, qui a fourni à M. le Curé l'occa-
 sion d'une chaude allocution, dans laquelle il a
 félicité les membres de notre orphéon de leurs
 sentiments à la fois patriotiques et chrétiens.

Pendant la messe, la Société Philharmonique a
 exécuté la *Marche Nationale*, un morceau de Bee-
 thoven et l'introduction de la *Norma*, alternant
 avec la Chorale, qui a chanté le *Kyrie*, l'*Hymne à*
Sainte-Cécile et un *O Salutaris*, très remarquable
 composition de son directeur, M. Nef, artiste de
 l'orchestre de Monte Carlo.

Après la messe, les deux Sociétés, bannière en
 tête, ont parcouru la ville, au son de la marche
 des soldats de *Faust*, jouée par la Société Philhar-
 monique, puis un vin d'honneur a réuni fraternel-
 lement nos musiciens.

A midi, un banquet a eu lieu à l'hôtel des
 Etrangers où la Société Philharmonique avait
 convié les présidents et directeurs des diverses
 sociétés de Monaco : M. Marquet, pour les Régates ;
 M. Gindre (Société Chorale) ; M. Pierre Néri
 (Sport Vélocipédique Monégasque).

De nombreux toasts ont été, au dessert, portés
 par M. le Ch^{er} de Loth, à nos Augustes Souverains
 et à la Famille Princièrè ; à S. Exc. le Gouverneur
 et aux Autorités de la Principauté ; à M^{gr} l'Evê-
 que ; à M. le Comte Gastaldi ; à l'Administration
 du Cercle des Etrangers ; à l'union des Sociétés de
 la Principauté

M. Marquet a ensuite offert, dans la salle des
 Régates, des rafraîchissements aux membres de la
 Société Philharmonique.

La représentation théâtrale donnée à 4 heures
 après-midi, au Collège de la Visitation, par la
 Société Chorale, avait attiré une foule énorme.
 Les artistes ont très convenablement joué le vau-
 deville : *La Consigne est de ronfler*, et chanté avec
 autant d'ensemble que de bon goût, les divers
 morceaux portés au programme. S. Exc. le Gou-
 verneur Général, M^{me} la baronne de Farincourt et
 M. le Comte Gastaldi honoraient le spectacle de
 leur présence, ainsi que nombre de dames et de
 fonctionnaires de Monaco. A l'intermède, une
 quête faite au profit des pauvres a été fructueuse.

Enfin, le soir, un banquet de 80 couverts a
 réuni à l'Hôtel Prince de Galles, l'Orphéon et ses
 invités.

VICE-CONSULAT DE FRANCE A MONACO

AVIS

Les Français habitant la Principauté qui sont
 nés dans le courant de l'année 1872, et qui doi-
 vent en conséquence prendre part au prochain
 tirage au sort, sont priés de vouloir bien se pré-
 senter à la Chancellerie du Vice-Consulat de
 France, pour s'y faire inscrire sur les tableaux de
 recensement.

Au nom de l'entreprise des ascenseurs de Monte
 Carlo, M. Gallerand a remis à S. Exc. le Gouver-
 neur Général, la semaine dernière, une somme de
 cent francs pour les œuvres de bienfaisance de la
 Principauté.

On annonce la mort, au Dahomey, de M. le D^r
 Rouch, qui avait été blessé au genou à l'attaque
 du fort Muako, un des combats qui ont précédé la
 prise de Kana. Il a succombé à Porto Novo, où il
 avait été transporté, des suites de sa blessure et
 de dysenterie.

M. Rouch était médecin de première classe au régiment de tirailleurs sénégalais. Originaire de Béziers, il avait trente-six ans. Après avoir fait ses classes à Béziers, il prit ses titres à Montpellier, et sa thèse de doctorat fut couronnée par l'Académie.

Pendant l'épidémie cholérique de 1885, il se transporta à Marseille, à Toulon, à Oran; puis il fut un moment attaché à la personne de S. A. S. le Prince de Monaco. Il visita ensuite le Canada avec l'amiral Vignes, fit la campagne du Soudan, et partit dès le début des opérations au Dahomey.

(Le Gaulois)

Jeudi 1^{er} Décembre 1892, à 2 heures de l'après-midi
2^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
Sous la direction de M. Arthur STECK

- Symphonie Ecossaise*..... Mendelssohn.
A. Andante con moto; allegro un poco agitato.
B. Vivace.
C. Adagio.
D. Allegro vivacissimo.
- Ouverture de *Béatrice*..... Bernard.
Ludus pro patria (fragment de la Nuit et l'Amour)..... A. Holmès.
- Per Gynt*, suite d'orchestre..... Edward Grieg.
I. Le matin.
II. La Mort d'Ase.
III. La Danse d'Anitra.
IV. La poursuite des Kobolds.
- Marche Militaire Française de la *Suite Algérienne*..... Saint-Saëns.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Ouverture le 19 décembre 1892

PROGRAMME
DES
CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES
offerts par

L'ADMINISTRATION DES BAINS DE MER DE MONACO

PREMIÈRE SÉRIE

Tous les lundis, mercredis et vendredis à partir du 19 décembre jusqu'au 13 janvier, poules et prix de 500 francs.

CONCOURS PRÉPARATOIRES

Mardi 17 janvier 1893

PRIX COROT. — 1,000 francs, ajoutés à une entrée de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; 20 % au troisième; le reste au premier. — 1 pigeon à 26 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (handicap). — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

Mercredi 18 janvier

PRIX MILLET (handicap). — 1,000 francs, ajoutés à une entrée de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; au troisième, 20 %; le reste au premier. — 1 pigeon.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 m.

Vendredi 20 janvier

PRIX HORACE VERNET. — 1,000 francs, ajoutés à une entrée de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; au troisième, 20 %; le reste au premier. — 1 pigeon à 26 mètres 1/2.

POULE RÉGLEMENTAIRE (handicap). — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

Samedi 21 janvier. — MATCHS

Lundi 23 janvier

PRIX DIAZ (handicap). — 1,000 francs, ajoutés à une entrée de 50 francs chaque. — Au second, 30 % sur les entrées; au troisième, 20 %; le reste au premier. — 1 pigeon.

POULE RÉGLEMENTAIRE (handicap). — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres 1/2.

Mercredi 25 janvier

PRIX INGRES. — 1,000 francs, ajoutés à une entrée de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées; au troisième, 20 %; le reste au premier. — 1 pigeon à 27 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (handicap). — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Il circule en ce moment des pièces fausses de vingt francs à l'effigie de Napoléon III couronné. Ces pièces sont en platine doré; elles pèsent 6 grammes 2 décigrammes; le son en est mat; la cise-

lure des cheveux est plus accusée que dans les pièces vraies; elles sont au millésime de 1865; la frappe en est très nette, excepté les mots: Dieu protège la France! qui sont très peu en relief.

La Turbie. — Un ouvrier a été écrasé, avant-hier soir, vers 5 heures, entre Eze et la Turbie, par le train rapide 19.

Une enquête est ouverte par le juge de paix du canton, qui a fait les constatations légales.

— La Chambre des députés français a, dans sa séance du 23 novembre, adopté le projet de loi déclarant d'utilité publique le chemin de fer à crémaillère de Monte Carlo à la Turbie.

CAUSERIE

La date exacte de la naissance de Christophe Colomb

L'anniversaire de la découverte de l'Amérique, célébré dans les deux mondes par des fêtes solennelles, a rappelé l'attention sur les points, jusqu'ici controversés, de la vie et des voyages de Christophe Colomb.

La date même de sa naissance a donné lieu à bien des assertions contradictoires. On hésitait entre les années 1436, 1446, 1456. On a fini par écarter la première version (1436) qui ne s'appuie que sur une appréciation fort discutable de l'historien Bernaldez, contemporain de Christophe Colomb, qui semble avoir jugé son âge sur la simple apparence.

La date approximative de 1446 paraissait plus plausible sans être cependant absolument certaine.

D'après le *Tour du Monde*, il résulte aujourd'hui de l'étude attentive des actes notariés conservés à Gênes et à Savone que c'est entre 1446 et mars 1447 qu'il faut placer la naissance du grand explorateur.

Le premier acte où figure la famille Colomb est un contrat daté de Gênes, avril 1439, par lequel *Domenicus de Columbo*, fils de Jean, cardeur de laine, s'engage à recevoir un apprenti. Dominique Colomb reparait dans un acte de vente du 15 décembre 1445; mais à ce moment il est désigné comme demeurant à Quinto, un village à l'est de Gênes, tandis qu'un acte, de six ans postérieur, le qualifie de cardeur de laine, domicilié à Gênes. Que ce soit le même personnage qui figure dans ces trois actes, le fait n'est pas douteux et ressort de divers détails.

L'apparente contradiction entre les deux domiciles indiqués peut se résoudre facilement. La famille Colomb était originaire de Terrarossa, dans le district de Fontanabuona, à l'est de Gênes. Par la suite, elle se transporta à Quinto, point plus rapproché de la capitale. Dès lors Dominique, établi à Gênes comme cardeur de laine déjà en 1439, peut fort bien avoir conservé sa part de la maison paternelle, et avoir eu ainsi un second établissement à Quinto.

Un acte de 1470 nous apprend que Dominique Colomb va demeurer à Savone. Ses affaires n'étaient sans doute pas brillantes. Nous en avons la preuve dans un acte du 25 mai 1471, où le nom de sa femme Suzanne, fille de Giacomo, de Terrarossa, apparaît pour la première fois. Elle y donne son consentement à la vente d'une maison qu'elle possédait. Or le nom de son fils aîné, Christophe, ne figure pas au bas de l'acte.

Il n'avait donc point atteint l'âge de vingt-cinq ans, qui était celui de la majorité, d'après la loi génoise. Donc Colomb doit être né après le 25 mai 1446. Son nom est apparu pour la première fois dans un acte du 30 octobre 1470; *Christofferus de Columbo filius Dominici major annis decemnovem*. Ainsi le 30 octobre 1470, Christophe Colomb avait dépassé dix-neuf ans; le 25 mai 1471 il n'en avait pas encore vingt-cinq.

Le 20 mars 1472, il reparait comme témoin d'un testament fait à Savone, et il est qualifié dans cet acte de *lanerio de Janua*. Il était donc majeur, et la date de sa naissance ne peut être postérieure au 20 mars 1447.

Voilà donc les limites entre lesquelles il faut placer cet événement, 25 mai 1446 et 20 mars 1447. Peut-être de nouveaux documents nous permettront-ils de les resserrer encore. Mais c'est aujourd'hui la meilleure approximation que l'on puisse trouver.

Le lieu de sa naissance n'est pas fixé dans ces actes. Il est probable que c'est Gênes, où Dominique Colomb était

fixé depuis 1439, et où, d'après un acte de 1466, il possédait deux maisons, l'une devant la porte Saint-André et l'autre devant la porte Olivella, maisons qu'il vendit plus tard, étant à Savone, ses affaires allant de mal en pis.

Colomb a toujours déclaré que Gênes était sa ville natale. Mais cela n'exclut pas la possibilité qu'il soit né dans les environs, à Quinto par exemple. Las Casas dit expressément: *fue de nacion genoves de algun lugar de la provincia de Genova; cual fuese, donde nacio, o que nombre tuve en tal lugar non consta la verdad*. Il est donc certain que si Colomb ne naquit pas à Gênes même, ce fut dans les environs.

Quant à l'assertion des *Historias*, faussement attribuée à Fernando Colomb, fils de l'amiral, que le lieu de sa naissance est inconnu, elle part du dessein évident de magnifier l'explorateur, de jeter un voile sur ces humbles origines.

De là tant de légendes, tant de controverses, qui se sont prolongées jusqu'à nos jours.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le fait capital de la semaine, en dehors de la politique, a été la grande séance annuelle de l'Académie française. Elle a eu, cette année, un attrait particulier, et on s'arrachait les billets d'entrée plus encore que pour les séances tapageuses de la Chambre des députés. La distribution des prix de vertu était, d'ailleurs, étrangère à cet empressement. La vertu se manifeste toujours par les mêmes actes; les noms des lauréats changent, mais ce sont toujours les mêmes faits de courage, d'abnégation, de dévouement qui sont récompensés, et je ne connais rien de plus monotone que le discours obligatoire qui est prononcé par l'académicien de corvée. Cette année, cette victime désignée était M. Emile Ollivier, un des meilleurs orateurs de ce siècle, qui prenait pour la première fois la parole sous la coupole de l'Institut. Il y a quelques années, un discours de cet ancien ministre de l'Empire aurait créé un scandale. Le temps qui corrige les impressions précipitées, l'étude historique chaque jour plus impartiale de la période de 1870, certaine dépêche de M. de Bismarck qui vient d'être révélée, ont permis à M. Emile Ollivier de se faire entendre d'un auditoire attentif. On a admiré l'art de l'orateur, son accent sympathique; on a beaucoup applaudi. Ce qui prouve que la justice peut être lente, mais qu'elle arrive à la fin.

M. Camille Doucet, qui avait la tâche plus agréable de parler sur les prix de littérature, a fait un discours étincelant d'esprit, de grâce et de délicatesse. Il a eu un succès d'enthousiasme. A la fin de la cérémonie, M^{me} Camille Doucet recevait; les femmes les plus élégantes ont envahi son salon et ont félicité les deux héros de la journée. Ce *five o'clock* académique évoquait le souvenir de l'hôtel de Rambouillet, où peut-être on n'avait pas vu une aussi illustre assemblée, ou du moins une assemblée triée avec plus d'éclectisme dans toutes les aristocraties.

×

La littérature et l'art musical ont été, cette semaine, l'occasion de réunions distinguées.

A la Comédie Française, il y avait une chambrée superbe à la répétition générale et à la première représentation de *Jean Darlot*, un drame populaire de M. Legendre. Le premier acte est très bien fait; mais les actes suivants rappellent un peu trop les procédés du théâtre libre. On ne peut blâmer M. Claretie d'avoir fait cette tentative; il est bon de sacrifier ainsi à la mode du jour, ne serait-ce que pour en démontrer l'absurdité! Qu'on nous ramène vite à la comédie de mœurs, à ces œuvres si fines et si bien ciselées des Pailleron, des Sardou, des Dumas. Il est triste d'imposer en pure perte de grands efforts à des interprètes comme M^{lle} Bartet, qui s'est surpassée, M. Worms qui est parfait, MM. Albert Lambert et Leloir.

La direction de l'Opéra, elle aussi, a cédé au goût du jour en montant *Samson et Dalila* qui avait eu, il y a quelques années, un vif succès à l'Eden. C'est un chef-d'œuvre, où il y a des pages supérieures; malheureusement, c'est une musique qui tourne trop volontiers à l'oratorio et à l'ennui. Le chef d'orchestre, en ralentissant le mouvement, n'a pas peu contribué à ce que les pavots n'appesantissent les yeux d'un grand nombre de spectateurs, et l'interprétation est loin d'être aussi bonne que celle de l'Eden. M^{me} Deschamps-Jéhin, malgré son talent hors ligne, n'est pas la femme du rôle de Dalila, et M. Lassalle a laissé à désirer. Seul M. Vergnet a été parfait et mérite des éloges sans réserve. Le ballet a été bien

accueilli, grâce au talent de M^{mes} Laus et Torri, au charme des prêtresses de Dagon qui les entouraient. Les costumes et les décors sont agréables à voir. Ce qui n'empêche que les abonnés seraient heureux d'assister à la première représentation d'un opéra inédit. On dirait que les musiciens français sont incapables de produire ! Ne serait-ce pas plutôt les directeurs lyriques qui trouveraient plus commode de ne montrer que les pièces déjà portées aux nues à l'étranger ?

×

Les compositeurs ne peuvent pourtant pas tous imiter M. Edmond Diet, dont les amis ont loué la salle Duprez pour y faire jouer devant un public d'invités triés sur le volet, *Jour de fête*, opéra comique en un acte, sur un livret écrit par M. Stéphane Bordèse sur une saynète de Florian. Les qualités de la partition ont frappé les connaisseurs. Les interprètes étaient MM. Le Lubez, Pierron, M^{me} Boissy d'Anglas, M^{lle} Leclerc, de l'Opéra-Comique, qui y ont été très brillants. La soirée avait commencé par une saynète à deux personnages de M. Maurice Donnay : *Eux*, où M. Roger et M^{lle} de la Peyrière ont obtenu un grand succès.

On ne parle dans les milieux artistiques que de l'invitation qui vient d'être lancée « pour la célébration des noces d'or artistiques de M^{me} Marietta Alboni, 1842-1892 ». Il y a cinquante ans que M^{me} Zieger, sous le nom d'Alboni, a chanté pour la première fois en public. Le programme sera au moins aussi beau que celui de la fête où M^{me} Alboni a célébré, l'an dernier, le centenaire de Rossini ; on se rappelle avec quelle maîtrise la grande cantatrice a dit l'ariette de Marcelline du *Barbier de Séville*. A la demande générale, elle le redira.

Les déjeuners, diners et réceptions de la semaine ont eu un caractère d'intimité qui fait que la chronique n'a pas à s'en occuper. Les événements de la semaine ont été tristes ; ce n'était pas le moment d'allumer les lustres et de faire jouer les violons. On n'entendait qu'un mot dans toutes bouches : Panama. Il y avait, même dans les salons, quelques faiseurs de diatribes ; mais je dois constater que le grand vieillard qui a ouvert le canal de Suez, ce qu'on ne doit pas oublier, était l'objet des plus chaudes sympathies. Ce qui prouve bien que le caractère français sait encore échapper à la fameuse devise : *Vox Victis* !

DANGEAU.

FAITS DIVERS

L'exposition de Madrid, en l'honneur du centenaire de Christophe Colomb, est une des plus curieuses et des plus riches qu'on ait vues depuis des années. Les églises ont envoyé les pièces les plus célèbres, et aussi les moins connues (qui sont parfois les plus belles) de leurs trésors, et cela constitue un « clou » véritablement extraordinaire. Quelques-uns des principaux collectionneurs espagnols se sont démunis d'œuvres d'art de premier ordre, suivant l'exemple de la cour. Du palais royal et de l'Escorial, on a sorti des choses précieuses, peintures, tapisseries, orfèvreries, etc., et, sous l'habile et savante impulsion du comte de Valencia de Don Juan, les deux salles qui leur sont réservées ont pris une allure vraiment magistrale.

Le Portugal a bien fait les choses sans frais excessifs, et les Etats-Unis ont largement participé à la glorification de Christophe Colomb.

Des nouvelles de Chine, transmises de San Francisco, donnent des détails poignants sur les effroyables inondations du fleuve Jaune.

Ce cours d'eau, dont les débordements périodiques ont nécessité la création de digues considérables, a eu récemment une crue extraordinaire. Les digues, emportées sur une longueur de plusieurs kilomètres, ont livré passage aux eaux, qui ont inondé la contrée.

Plus de cent cinquante mille mètres carrés ont été submergés. On évalue à cinquante mille le nombre des noyés.

Les ravages causés par ces inondations sont tels que près d'un million d'habitants sont menacés de mourir de faim si le gouvernement chinois ne leur vient pas en aide immédiatement.

L'EUCALYPTUS GLOBULUS est aujourd'hui acclimaté dans l'Europe méridionale, mais sa sensibilité au froid ne lui a pas permis de dépasser la zone de l'olivier. C'est en vain que des essais ont été tentés pour le faire avancer plus au Nord. Les hivers de 1878-1879 et 1879-

1880, où le thermomètre descendit jusqu'à — 120° et même — 180°, firent périr tous les sujets qui avaient pu résister, dans la France centrale et occidentale, à un froid moins intense.

Cependant M. Tourasse, qui, en 1875, avait entrepris l'assainissement des marais de Pont-Long aux environs de Pau, au moyen d'une plantation de 2,000 eucalyptus appartenant à une soixantaine de variétés sur 2 hectares de terre, et les avait vu geler, parvint, en recépant, à en faire repousser un certain nombre appartenant aux genres *E. coriacea* et *E. viminalis*. Cette expérience vint confirmer les résultats obtenus ailleurs. Au lac Majeur, le prince Troubetzkoï avait avec succès mis dans le commerce l'*E. amygdalina vera*, qui, d'après certain botanistes, ne serait autre que l'*E. Gunnii*. Ce dernier est signalé comme ayant résisté aux hivers en Angleterre, en Ecosse et en Bretagne. C'est, en Australie, un géant du règne végétal.

On ne saurait donc trop encourager les essais d'acclimatation de ces espèces rustiques que les Compagnies de chemins de fer notamment devraient s'attacher à propager.

LA SALADE DE CHRYSANTHÈMES. — Venue en ligne directe du Japon, la salade de chrysanthèmes vient de faire son apparition en France.

C'est un mets délicat, exquis, fait autant pour le plaisir du goût que pour le charme des yeux. Toutes les variétés innombrables de cette fleur-protée sont comestibles : toutefois, celles auxquelles les Japonais donnent la préférence sont les espèces à pétales jaune foncé.

On les fait bouillir à grande eau, puis on les dresse en salade, en y joignant quelques truffes et un soupçon de clou de girofle.

Ajoutons que la salade ne doit être cuite et assaisonnée qu'au moment d'être servie, de sorte que, pendant tout le repas, par sa fraîcheur et son éclat, elle donne l'illusion d'un charmant bouquet.

Attendons-nous donc à voir, cet hiver, une salade de chrysanthèmes faire fureur dans nos restaurants à la mode.

Du Gaulois :

« Il n'est bruit, en ce moment, dans le monde scientifique, que de la découverte qui vient d'être faite près de Schaffhouse, en Suisse, d'une importante station préhistorique, remontant à l'âge glaciaire.

« Les fouilles, dirigées par les docteurs Nuesth et Hœusler, ont permis de constater que des êtres humains ont habité cette station il y a, dit-on, dix mille ans. On a trouvé, notamment, de grands dépôts de cendres indiquant que les « aborigènes » devaient allumer des feux, cuire leurs aliments, vivre, en un mot, de la vie familiale.

« Ensuite, on a mis à jour des outils de toute sorte : couteaux, poinçons, scies en silex, lames de silex, que ces habitants préhistoriques devaient employer à racler et à préparer des peaux pour se vêtir, et une grande quantité d'aiguilles.

« Parmi ces aiguilles, il en est de très fines, sur l'usage desquelles on est perplexe. Leur extrême fragilité ne permet pas de croire qu'elles aient pu servir à coudre. Nous avons consulté, à ce sujet, un aide-préparateur de M. Hébert, membre de l'Institut, qui croit que ces aiguilles devaient être employées pour les tatouages.

« Mais la découverte la plus intéressante consiste en un très beau foyer de cuisine et un tombeau d'enfant de l'époque néolithique, c'est-à-dire de la période la plus récente de l'âge de pierre.

« Les docteurs Nuesth et Hœusler croient que l'endroit qu'ils sont en train de fouiller, remonte à l'époque glaciaire et que les documents mis à jour ont l'âge respectable de... deux cent quatre-vingt mille ans.

« Mais les savants sont très crédules, et il ne faut pas toujours prendre au sérieux leurs affirmations, qui ne sont, bien souvent, que de simples hypothèses. N'a-t-on pas découvert, un jour, un crâne qui, au dire des savants, remontait à la période du pliocène supérieur, c'est-à-dire six cent quatre-vingt mille ans avant notre ère ? Après cela, on peut tirer l'échelle.

« Une commission de savants doit se réunir prochainement à Schaffhouse, pour statuer, délibérer et examiner les objets dont nous venons de parler. Attendons qu'ils aient rendu leur sentence. »

VARIÉTÉS

La Cuisine ancienne et moderne

La question de la cuisine est une des plus importantes dans notre moderne civilisation, mais nous sommes bien modestes dans nos goûts culinaires, en comparaison des anciens peuples. Quoique gloutons et voraces, les Grecs et les Romains étaient de fins gourmets pour tous les détails de l'alimentation, et dans l'organisation de leur vie, ils avaient des raffinements inouïs.

Dans l'antiquité, les maisons bien montées avaient douze intendants, un pour chaque mois. Pendant les onze mois qu'ils ne fonctionnaient pas, les intendants étaient tenus de voyager, afin de se renseigner dans chaque pays sur ce qu'il y avait de nouveau en fait de cuisine. Ceux qui revenaient avec les plus beaux menus, avec des préparations nouvelles, recevaient une récompense.

Au moyen âge, nous trouvons dans les réceptions un déploiement extraordinaire de luxe et de mise en scène. Les amphytrions recherchaient le faste. C'était à qui rivaliserait en dépenses et en exagérations. Il n'était pas rare de voir des seigneurs faire apporter les plats par des servants tout couverts d'armures et montés sur des chevaux richement ornés d'étoffes brodées. Les convives se trouvaient presque toujours en nombre considérable. On raconte que le comte de Warwick traita une fois dans son château trente mille personnes !

Dans ces festins, la plupart du temps, le vin coulait à flots dans des fontaines d'argent massif ; le grand luxe était, du reste, la vaisselle d'argent. Ce fut Charles V qui mit ce goût à la mode. Ce prince possédait onze cent soixante-quatorze pièces de vaisselle d'or et d'argent. Les premiers buffets et dressoirs, sur lesquels on étalait la vaisselle, datent de cette époque.

Ce fut également sous Charles V que la salade commença à figurer dans les repas de gala. Afin de pouvoir la prendre dans les grands vases qui la contenaient, on imagina de donner à chaque convive une petite instrument terminé par deux branches, comme une fourche. On lui donna pour cette raison le nom de « fourchette ».

François I^{er}, qui aimait le faste, organisa sa maison avec un luxe inconnu jusqu'alors ; pour ce qui était seulement du service de la bouche, François I^{er} avait vingt et un maîtres d'hôtel, trente-quatre échantons, douze valets tranchants.

Ces grands officiers de bouche avaient sous leurs ordres toute une armée de cuisiniers et d'aides divers : sommeliers, échantonniers, bavillons, maîtres-queux, potagers, sauciers, etc.

Sous la Régence, certains grands personnages désœuvrés imaginèrent, pour se distraire, de faire la cuisine eux-mêmes. C'est alors que les soupers intimes commencèrent à devenir en vogue. Après le dîner, on renvoyait les domestiques, puis chacun participait à la préparation du souper, ce qui prenait souvent une partie de la soirée. Brillat-Savarin dit que ces repas étaient succulents. Les soupers du Régent étaient surtout réputés pour les matelotes et les pièces truffées. Les cuisiniers de cette époque n'étaient pas trop maladroits si l'on en juge par cet extrait d'un mémoire du temps :

« Dans la semaine, il y a un repas chez le Roi où l'on imite avec des légumes tous les poissons que l'océan fournit. On donne à ces légumes le goût de ces mêmes poissons, que l'on imite. »

Les cuisiniers modernes ne sont pas non plus des sots : voyons-les un peu à l'œuvre dans les grands cercles parisiens.

Au Cercle de la rue Royale, le chef de cuisine est M. Paul Garlin, frère et collaborateur de Gustave Garlin, cuisinier émérite et auteur d'un ouvrage très consulté, le *Cuisinier moderne*. C'est M. Gustave Garlin qui fait, chaque année, des conférences remarquées à l'exposition culinaire. La cuisine du Cercle de la rue Royale est, en même temps, une école d'apprentissage pour les cuisinières et de perfectionnement pour les cuisiniers. Certains mets ont fait la réputation de Paul Garlin, tels que les laitances de harengs en suprême, le bœuf à la mode royale, les pains de chicorée au Xérès, les pommes de terre à la Ali-Baba.

Le Cercle de l'Union Artistique (*l'Épatant*) ne le cède en rien, comme cuisine, à son voisin, le Cercle

de la rue Royale. Le chef de cuisine de l'*Epatant*, M. Charles Brobeck, a remporté plusieurs diplômes d'honneur et médailles, d'or à diverses expositions pour ses pâtés de canards et ses coquilles Saint-Jacques. Le pâté de canard Brobeck est complètement désossé, il est farci et truffé, et sa croûte, préparée dans des conditions spéciales, avec une méthode et des soins particuliers, est tendre, fondante et savoureuse. La préparation des coquilles Saint-Jacques Brobeck permet de conserver ce plat pendant huit jours et de l'exporter à l'étranger. Noblesse oblige ! On sait, en effet, que la cuisine où officie Brobeck est celle de l'ancien hôtel de Grimod de la Reynière.

Au Cercle artistique et littéraire (Cercle Volney), l'entrepreneur de la table est M. J. Grossetête, qui, depuis plusieurs années, dirige les cuisines. M. Grossetête professe qu'en art culinaire, l'important n'est pas de chercher l'inédit, mais de bien apprêter les plats qualifiés de vulgaires et qui, judicieusement élaborés, sont encore les meilleurs. Cependant, quelques plats sont particuliers au Cercle artistique et littéraire, surtout par la façon dont ils sont présentés. De ce nombre sont : les pieds de porc Courcelloise, mets exquis au dire des connaisseurs ; la bouillabaisse, les pêches flambées, les poulets à la vallée d'Auge, plat favori de M. de Dramard, le prédécesseur de M. Petit à la présidence du Cercle, l'hôte assidu de l'*Hostellerie de Guillaume-le-Conquérant*, à Dives-sur-Mer, où la cuisine n'est pas un élément secondaire de la vie.

Le Sporting-Club est particulièrement bien partagé au point de vue de la cuisine. Le chef qui préside à l'élaboration des plats, au Sporting-Club, est M. H. Lafont, l'auteur d'une recette du cassoulet à faire se pâmer d'aise tous les Toulousains.

Digne du père Adam, ce fameux cassoulet
Se prépare à Luchon avec le flageolet,

dit ce cuisinier qui est poète à ses heures.

M. Lafont est un disciple fervent de Carême, le Maître de l'art culinaire : « Carême, aime à répéter M. Lafont, reste encore le seul auteur dont les recettes fassent autorité. Tous ceux qui, depuis, ont écrit des livres de cuisine, se sont inspirés de lui. » Le chef du Sporting est le créateur de quelques plats de choix, au nombre desquels il convient de citer les filets de sole à la Cettoise, les noisettes de pré-salé à la Marigny, la timbale Sporting-Club, les foies gras de canard pochés à la Toulousaine, les croustades de cailles à l'Andalouse. Nous allions oublier le fameux cassoulet.

Le Cercle agricole — plus communément appelé les *Pommes de Terre* — est en majeure partie composé de grands propriétaires. Son président est M. le marquis de Mortemart. M. Frerjan dirige la cuisine du cercle, laquelle, sous une apparence bourgeoise, n'en est pas moins exquise. M. Frerjan a porté la renommée de la cuisine française jusqu'à Berlin : il fonctionnait à la cour du vieil empereur Guillaume. Aujourd'hui, il consacre exclusivement ses talents culinaires au Cercle agricole. Il apprête de temps à autre des mets qui ont figuré sur les menus de la grande-duchesse de Bade, tels que les côtelettes de chevreuil d'Orsay, le filet de perdreau à la Hongroise, la poularde à la Rachel.

Le Cercle de l'Escrime a pour chef de cuisine M. Gustave Gilly. Dans la pratique, M. Gustave Gilly s'inspire d'Urbain Dubois, l'auteur de la *Cuisine artistique*, ouvrage paru il y a une vingtaine d'années, mais dont l'épigraphe reste toujours vraie : « Pour longtemps encore, l'école culinaire française restera ce qu'elle est : incontestée, sans rivale. » Citons quelques plats pour la confection desquels le chef de l'Escrime déploie toutes les ressources de sa science culinaire : Chapons à l'ambassadrice, filet de bœuf à la Mazarin, ballotines de volailles à la Montesquiou, dinde cloutée financière, queues de bœuf grillées à l'Alsacienne. C'est d'ordinaire le mercredi que la table est servie avec un luxe tout particulier. Beaucoup de membres dînent assez tard, le règlement du Cercle permettant de se faire servir dans le jardin d'hiver à partir de neuf heures du soir.

On le voit, les choses de la table ne sont pas négligées dans cette fin de siècle. Dire que nous mangeons davantage que nos aïeux, ce serait beaucoup s'avancer ; nous mangeons mieux, voilà tout.

J. E.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont informés que l'Assemblée générale ordinaire, convoquée pour le vingt-huit octobre dernier, n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions qui y étaient représentées.

Conformément à l'article 34 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion qui aura lieu le MERCREDI TRENTE NOVEMBRE courant, à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 21 au 27 novembre 1892

ALICANTE, br.-goël., Emilia, it., c. Niggi,	vin.
CETTE, br.-goël., Charles-René, fr., c. Renan,	id.
NICE, chaland, Saint-Ange, fr., c. Garsiglia,	houille.
ID. yacht à vap., Ariès, fr., c. Baron de Rothschild, passagers.	
CANNES, b. Marceau, fr., c. Grisolle,	sable.
ID. b. Ville-de-Marseille, fr. c. Jaume,	id.
ID. b. Indus, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Deux-Innocents, fr., c. Olivier.	id.
SAINT-TROPEZ, b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio,	id.
ID. b. Volonté-de-Dieu, fr. c., Davin,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.

Départs du 21 au 27 novembre

NICE, yacht à vap., Ariès, fr., c. Baron de Rothschild, passagers.	sur lest.
ID. chaland, Saint-Ange, fr., c. Garsiglia,	
CANNES, b. Marceau, fr., c. Grisolle,	id.
ID. b. Ville-de-Marseille, fr. c. Jaume,	id.
ID. b. Indus, fr., c. Arnaud,	id.
SAINT-TROPEZ, b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Vierge-Marie, fr. c. Doglio,	id.
ID. b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin.	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Arnaud,	id.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

L'Etude de M^e Charles TOBON, huissier, est transférée, rue du Tribunal, n^o 1, au premier étage.

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

MACHEFER POUR REMPLISSAGES

Rendu par wagons dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

GRAND BAZAR
MAISON MODELE
Madame DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1885 ; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS, SOUVENIRS DE MONTE CARLO
BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, PARAPLUIES
OMBRELLES, CANNES, ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
Articles de voyage

Maison recommandée — On parle toutes les langues.

COURS et LEÇONS

POUR JEUNES FILLES

Comptabilité, Dessin, Peinture, Anglais, Sciences,
Littérature française

S'adresser au Pensionnat des Dames de Saint-Maur, à Monaco

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

AVIS

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de soumettre à l'homologation ministérielle la proposition de compléter comme ci-après l'article 46 des conditions des Tarifs Généraux relatif au conditionnement des marchandises.

Art. 46. — Conditionnement des marchandises. — La Compagnie n'est pas tenue d'accepter non emballées les marchandises que le commerce est dans l'usage d'emballer.

Elle n'est pas tenue d'accepter les marchandises dans un emballage défectueux ni celles qui présentent une trace évidente de détérioration.

Elle n'est pas tenue non plus d'accepter les colis qui ne portent pas d'une manière exacte et lisible le nom et l'adresse du destinataire, ainsi que le nom de la gare destinataire, avec la mention en Gare ou à Domicile. Les adresses au crayon ne sont pas admises.

AVIS

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de soumettre à l'homologation de l'Administration supérieure la proposition de proroger, jusqu'au 31 décembre 1893 :

1^o L'application de la réduction temporaire de 25 pour cent prévue :

Pour les « Cokes », dans l'annexe n^o 1 au Tarif Spécial (P.V.) n^o 7 ;

Pour la « Castine », dans l'annexe n^o 1 au Tarif Spécial (P.V.) n^o 11 ;

Pour le « Minerai de fer », le « Minerai de manganèse », les « Résidus de pyrites de fer grillées » et les « Scories de forges », dans l'annexe n^o 1 au Tarif Spécial (P.V.) n^o 13.

Imprimerie de Monaco — 1892

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Novembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)								
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
21	767.4	67.5	66.8	67.2	67.6	12.6	15.0	15.4	13.4	12.8	75.0	Calme	Beau	
22	68.6	68.5	67.8	67.3	67.5	12.0	14.8	15.3	13.7	13.8	71.5	id.	Beau, nuageux	
23	66.8	66.2	66.0	66.0	65.8	13.2	15.0	15.2	13.4	12.6	74.0	id.	Couvert	
24	65.7	65.5	65.0	64.8	64.6	11.9	14.0	15.2	13.8	12.8	77.0	id.	Beau	
25	62.5	61.2	60.7	61.0	61.5	12.9	15.2	15.5	13.4	13.2	77.0	id.	id.	
26	64.5	65.5	66.4	67.2	68.0	12.2	14.2	13.2	11.8	11.7	60.0	E, N E fort	Beau, nuageux	
27	67.5	67.6	67.7	68.5	69.2	11.0	11.4	11.7	10.0	9.8	64.0	E, N E modéré	Couvert, beau	
DATES		21	22	23	24	25	26	27						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	15.5	15.3	15.2	16.0	15.5	15.0	12.5					
		Minima	8.0	9.0	9.0	8.0	9.0	9.0	8.0					
											Pluie tombée : 00 ^{mm}			